

SAINT-SIMÉON
**VILLAGE
NATURE**
de Charlevoix



Votre journal Le Haut-Parleur



SAINT-SIMÉON

FENÊTRE SUR LE FLEUVE – CARREFOUR DE CHARLEVOIX



LES ARTS
FITAVILLE



La Chant-Eau Fête
de Charlevoix



SAINT-SIMÉON
**VILLAGE
NATURE**
de Charlevoix
Camping
Municipal



Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

ÉDITORIAL

Comme vous le voyez, nous avons changé le « *design* » de notre « Haut-Parleur » pour l'harmoniser avec l'image de marque de notre municipalité. Une nouvelle édition, que nous souhaitons agréable à livrer au service des citoyens et citoyennes de Saint-Siméon, notre village nature!

En ce début de l'été, nous soulignons le travail des bénévoles dans les différents comités oeuvrant dans notre localité. Grâce à votre engagement, le don de votre temps et de votre expertise, nous pouvons avoir une communauté plus dynamique et soucieuse de notre monde.

Au nom de tous les citoyens, je tiens à vous remercier chaleureusement!

L'été!

Enfin l'été s'en vient et la belle saison est de retour. C'est l'occasion des vacances, des jardins, des fleurs! Pour certains, c'est la saison du travail. Comme vous le savez, nous sommes dans le réseau des Villages-relais. Nous avons des commerces et entreprises touristiques. Les gens connaissent l'accueil légendaire des gens de Saint-Siméon! C'est pourquoi ils viennent ici en grand nombre.

Nous avons aussi reçu les délégations des associations des plus beaux villages de France, Wallonie, Italie et du Japon à Port-au-Persil, qui fait parti de l'Association des plus beaux villages du Québec. Des millions de personnes consultent les sites Web de ces associations partenaires. Grâce à cette association, nous avons une vitrine sur le monde qui présente de notre beau coin de pays!

Nous vous souhaitons une belle et bonne saison dans notre Village Nature!

Bel été!



Sylvain Tremblay, maire



AGENDA DU MAIRE (avril, mai 2013)

Séance ordinaire du conseil municipal	2 avril
Rencontre avec M. Gilles Harvey, conseiller, dossier ATR	5 avril
Rencontre avec M. Gérard Harvey, kiosque touristique	5 avril
Rencontre avec M. Natael Bergeron, dossier Parc Marin	5 avril
Rencontre avec M. Marc Lévesque, Auberge sur Mer	5 avril
Rencontre avec M. Nicolas Asselin	6 avril
Souper à la Fabrique avec le comité de décoration de l'Église	7 avril
Marche persévérance scolaire et remise médaille Club Optimiste	10 avril
Rencontre avec le conseil pour le dossier kiosque touristique	11 avril
Rencontre avec M. Gérald Gagné	12 avril
Présentation logiciel parc-o-mètre à la MRC	16 avril
Rencontre avec la SDEDS (Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon)	16 avril
Dîner avec Mme Patricia Molloy et M. Alain Kirouac, Chambre de commerces de Québec	17 avril
Gala de la réussite	17 avril
Table de concertation des paysages à Baie-St-Paul	18 avril
Rencontre RISQ	18 avril
Conférence de presse avec la Ministre Mme Pauline Marois, dossier Bibliothèque	19 avril
Rencontre Carl Chamberland, Chef pompier	20 avril
Bingo des Filles d'Isabelle de Saint-Siméon	20 avril
Rencontre avec la RIDES	23 avril
Rencontre avec M. Édouard Lévesque	24 avril
Assemblée générale annuelle, Groupe PDFD	25 avril
Conférence de presse RISQ	25 avril
Rencontre avec M. Michel Tremblay, employé municipal	26 avril
Souper spaghetti financement « volleyball »	27 avril
Rencontre de travail du conseil municipal	29 avril
5 à 7 MRC pour le lancement de leur nouveau logo	30 avril
Assemblée générale annuelle de Tourisme Charlevoix	30 avril
Rencontre avec la Première Ministre Mme Pauline Marois	1er mai
Rencontre avec M. Jacques Tremblay, coalition pour l'hôpital La Malbaie	3 mai
5 à 7 hommage à Mme Dominique Maltais	4 mai
Conférence de presse sur la « Grande Secousse de Charlevoix »	6 mai
Réunion municipale	6 mai
Rencontre M. Maxim Vandal	10 mai
Assemblée générale annuelle de l'Organisme des Bassins Versants	14 mai
Rencontre avec M. Pascal Harvey, SADC et M. Robin Lavoie projet « Épicerie »	14 mai
Déjeuner avec Mme Ysabelle Lusignan	15 mai
Colloque Annuel de l'Association des plus Beaux Villages du Québec à Deschambeault	16-17 mai
Visite de la MRC pour futur site de l'éco-centre	21 mai
Rencontre avec le centre d'administration de la Commission Scolaire, dossier maternelle 4 ans	21 mai
Rencontre de travail avec le conseil municipal	27 mai
Rencontre Mme Cidgy Tremblay et Yves Dufour pour leur mariage	29 mai
Conférence de presse présentation du lancement de la ChantEauFête	30 mai
Rencontre avec Mme Véronique Gagnon, Les Baleineaux	31 mai
Souper de la Fondation de la Chanson	31 mai



AGENDA DE NOS EMPLOYÉS

Sylvie Foster :	16 avril : Présentation logiciel de Parc-o-mètre 2 mai : Rencontre Comité Village-relais 15 mai : Rencontre avec M. Denis Thibeault et M. Marc-André Jean 16 mai : Rencontre annuelle des directeurs généraux des municipalités à la MRC
Gérald Bouchard :	15 avril : Rencontre « Banque de terre en zone agricole » à la MRC 25 avril : Rencontre M. Roger Déry, « Quais Candoch » 6 mai : Conférence de Presse de la « Grande Secousse de Charlevoix au Manoir Richelieu 11 mai : Surveillance de la rivière du Port-au-Persil et du ruisseau Rouge 16 mai : Rencontre annuelle des directeurs généraux des municipalités à la MRC 28 mai : Gestion de l'urgence sur la route 138, dans le secteur Port-aux-Quilles 30 mai : Rencontre organisme des Bassins Versants
Martin Guérin :	3-10-17-24 avril : Inspection à Notre-Dame-des-Monts 1-8-15-22-29 mai : Inspection à Notre-Dame-des-Monts
Sylvain Fortin :	30 avril et 7 mai : Cours de secourisme
Jean-François Tremblay :	30 avril et 7 mai : Cours de secourisme
Karine Harvey :	15 mai : Entrevues camp de jour



La Grande
secousse
de Charlevoix

Le 26 septembre 2013, à 10 h 36, des milliers de personnes dans la région de Charlevoix vont « se baisser, s'abriter et s'agripper » lors de La Grande Secousse de Charlevoix, le plus grand exercice de préparation aux séismes à se tenir au Québec. Toute la population est invitée à y participer!

Charlevoix est située dans une zone reconnue pour son activité sismique importante : environ 200 secousses sont enregistrées annuellement dans la région. Tous les citoyens doivent se préparer.

Inscrivez-vous sur le site web de La Grande Secousse à www.grandesecousse.org ou par téléphone auprès de la MRC de Charlevoix-Est au 418-439-3947, poste 5008.

POINTS SAILLANTS
Des 2 dernières séances ordinaires
(MAI ET JUIN)

- M. Steeve Lizotte est nommé maire-suppléant jusqu'au 3 septembre 2013.
- Appel d'offres publics pour les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc, entre les rues de la Fabrique et Saint-Laurent et ajout d'une vanne de réduction.
- Appel d'offres publics pour effectuer les travaux aux émissaires d'égout pluvial et sanitaire de la rue du Quai et de la halte routière de la Rivière-Noire.
- Engagement d'une firme d'arpentage pour les relevés topographiques pour les travaux précités.
- Engagement d'un consultant pour une étude de caractérisation du sol pour la Phase I pour les travaux précités.
- Adoption des règlements :
 - 170 concernant le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes d'installations sanitaires et abrogeant les règlements 154 et 158.
 - 171 concernant un règlement d'emprunt d'un montant de 325 000\$ aux fins de financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes d'installations sanitaires.
 - 172, concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux.
 - 175, modifiant l'article 7 du règlement numéro 148, relativement à la tarification du service d'eau potable pour les campings.
 - 169, autorisant l'usage « commerces et services associés à l'habitation (Ca) » dans la zone 30-CH et interdisant les « industries extractives (Ic) » dans certaines zones.
- Demande au MTQ de subventionner les « Villages-relais » pour l'installation de bornes de recharge électrique.
- Bureau d'accueil touristique (BAT) :
 - Conclusion d'une entente avec Tourisme Charlevoix pour la location du bâtiment du 498, rue Saint-Laurent, pour y intégrer le kiosque touristique en 2013.
 - Engagement d'un architecte pour la confection des plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment :
 - ° Accepter l'estimé des travaux.
 - ° Appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- Adoption d'une politique pour le « Camp de jour ».
- Camping :
 - ° Aménagement de 8 sites avec services d'aqueduc et d'égout pour camping en transit.
 - ° Ratifier la demande de soumissions sur invitation pour l'aménagement du terrassement du camping en transit.
- Bibliothèque :
 - Renouvellement du contrat avec le Réseau Biblio.
 - Autoriser la signature de la convention avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine pour la subvention allouée de 179 400\$.
- Semaine de la municipalité du 3 au 8 juin 2013 : Hommage aux bénévoles.
- Dépôt des indicateurs de gestion 2012.
- Inscription de deux pompiers volontaires à des formations.
- M. le maire est nommé sur le comité Consultatif régional de la Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon.
- Appui à la Coalition pour la survie de l'hôpital de La Malbaie.
- Adoption du rapport de l'An 4 de Village-relais.
- Aménagement du terrassement de l'espace réservé au projet de place publique (Phase I).
- Envoi d'avis préalable à une infraction pour les abris d'hiver toujours en place.
- Engagement des monitrices et/ou moniteurs pour le camp de jour. Mesdames Kelly Girard, Marie-Nathalie Lavoie, Ann-Christine Tremblay et M. Antoine Chamberland.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
Le mardi 2 juillet, lundi 5 août et mardi 3 septembre 2013

BLOC-NOTES MUNICIPAL

* HORAIRE DE GARDE (FINS DE SEMAINE)

<u>Noms</u>	<u>Téléphones</u>	<u>Cellulaires</u>	<u>Pageetes</u>
Fortin Sylvain	638-2265	633-5718	665-9227
Desbiens Régis	638-1632	633-0963	665-1808
Harvey Dave	638-5359		665-9277

7-8-9 juin 2013	: Dave Harvey	26-27-28 juillet 2013	: Sylvain Fortin
14-15-16 juin 2013	: Sylvain Fortin	2-3-4 août 2013	: Régis Desbiens
21-22-23-24 juin 2013	: Régis Desbiens	9-10-11 août 2013	: Dave Harvey
28-29-30 juin 1er juillet 2013	: Dave Harvey	16-17-18 août 2013	: Sylvain Fortin
5-6-7 juillet 2013	: Sylvain Fortin	23-24-25 août 2013	: Régis Desbiens
12-13-14 juillet 2013	: Régis Desbiens	30-31 août, 1er-2 sept 2013	: Dave Harvey
19-20-21 juillet 2013	: Dave Harvey	6-7-8 septembre 2013	: Sylvain Fortin

* FÊTES

Prenez note que le bureau municipal sera fermé les lundis 24 juin et 1er juillet prochain.

* GARDE-FEUX

Bon an, mal an, 20 % des incendies de forêt sont imputables à des propriétaires qui procèdent à des brûlages de rebuts ou d'autres combustibles, tels que des branches, de l'herbe, des arbres, etc., et qui ne sont pas conformes aux normes ou effectués dans se soucier des risques qu'ils font courir à la forêt.

Prenez note que pour procéder à un brûlage, entre le 1^{er} avril et le 15 novembre de chaque année, nul ne peut faire un feu en forêt ou à proximité de celle-ci à moins de détenir un permis délivré à cette fin par un garde-feu municipal. Le permis de brûlage est **GRATUIT** et les personnes habilitées à délivrer un tel permis sont :

M. Carl Chamberland	638-1584	M. Stéphane Lévesque	418-638-5164
M. Gérald Bouchard	620-5010 P- 5703	M. Jean-Claude Boily	418-638-2666
M. Sylvain Fortin	418-633-5718	M. Jean-Luc Bouchard	418-638-2877
M. Régis Desbiens	418-633-0963	M. Gilles Harvey	418-638-2716



SPCA

La gestion des animaux domestiques (chiens, chats, etc.) est maintenant du ressort de la **S.P.C.A. de Charlevoix Inc.**, dont les bureaux sont situés au 584, chemin de la Vallée à La Malbaie (Québec) G5A 1C6. Vous pouvez aussi rejoindre un représentant au 418-665-7354.

Prochaine parution du Haut-Parleur ➔ septembre 2013



Madame Pauline Marois et le maire Sylvain Tremblay avec une partie de l'équipe de la bibliothèque.

Une grande nouvelle pour la bibliothèque...

Le 19 avril 2013 restera à jamais gravé dans la mémoire de la population de Saint-Siméon. C'est en effet cette journée-là que Mme Pauline Marois, première ministre du Québec et aussi députée de Charlevoix, est venue faire l'annonce, devant la population réunie au Centre Culturel Raymond-Marie Tremblay, d'une subvention de 179 400\$, pour la rénovation et la mise aux normes de notre bibliothèque municipale.

Après avoir déménagé ses pénates à plusieurs reprises, la bibliothèque est depuis 3½ ans localisée, dans le presbytère, maintenant propriété de la municipalité. Cette subvention tant attendue mettra évidemment la bibliothèque aux normes actuelles, elle permettra de plus, avec la quote-part de la municipalité, de rénover cette bâtisse si chère au cœur de notre communauté.

Après des années d'attente, cette annonce redonnera à toute notre population, aux usagers et bien sûr à toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, un vent de renouveau. Il est en effet bien connu qu'une bibliothèque moderne, offrant tous les services aux membres, autant les jeunes que les adultes, attire les gens et motive les bénévoles.

Lyse Leblond
Responsable de la biblio

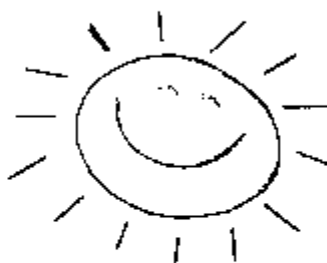
Programmation estivale loisirs et sports



VOLLEYBALL DE PLAGE

Un tournoi 4 contre 4 mixte (2 filles minimum) aura lieu samedi le 22 juin. Catégories compétition et participation. Il se déroulera sur les terrains de la rue Bergeron. 60\$ par équipe. Inscrivez votre équipe avant le 17 juin. Maximum de 20 équipes par jour.

La fin de semaine du 17-18 août aura lieu un autre tournoi sur ces mêmes terrains. Catégories masculin et féminin 3 contre 3 le samedi et mixte 4 contre 4 le dimanche. 20\$ par joueur. Inscrivez-vous avant le 12 août. Maximum de 20 équipes par jour.



Date des prochains

bingos :

Au Centre Culturel :

18 juin.

Au camping

municipal : 4 et 18

juillet, 1er et 15 août.

Retour au Centre Culturel le 29 août

TOURNOI DE BALLE-DONNÉE

La 9^e édition du tournoi de balle-donnée se tiendra les 6 et 7 juillet 2013 au terrain de balle de Saint-Siméon. Équipes de 10 joueurs et possibilité d'équipes féminines.

Pour information et inscriptions

Dany Tremblay : 418-638-5260

Pascal Tremblay : 418-638-5536



CAMP DE JOUR L'ENVOLÉE

Camp de jour pour les jeunes de 4* à 12 ans offert par des animateurs formés et qualifiés dans un cadre amusant et sécuritaire. Il est encore temps de s'inscrire!

*4 ans au 1^{er} juin

Du 25 juin au 9 août

Lieu : Centre culturel Raymond-Marie Tremblay et École Marie-Victorin

Tarifs 2013

130\$ pour un enfant

230\$ pour 2 enfants

300\$ pour 3 enfants

À la journée : 10\$

Tarifs majorés de 25% pour les non-résidents

Service de garde :

Tarif à la journée : 10\$ par enfant

60\$ pour tout l'été pour 1 enfant,

100\$ pour 2 et 120\$ pour 3.

SOCCER

Nous aurons 3 équipes cet été dans la ligue de Charlevoix dans les catégories 7-8 ans, 11-12 ans et 13-15 ans!

Venez les encourager!

Pour informations ou

inscriptions :

(418) 638-2242

Karine Harvey

Coordonnatrice des loisirs

karine.harvey@saintsiméon.ca

Facebook Loisirs Saint-Siméon

La 2^e édition de notre tournoi de soccer mineur aura lieu les 3 et 4 août. Nos 3 équipes y seront en action. Nous vous attendons en grand nombre!

Programmation estivale loisirs et sports (suite)

REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

En premier lieu, je voudrais remercier toutes les personnes impliquées dans le comité du carnaval. Merci de votre disponibilité et de votre compréhension.

Je voudrais aussi féliciter l'équipe de volleyball des Impulsifs de Charlevoix qui partira dans quelques jours en Autriche pour représenter le Canada dans un tournoi international. 4 jeunes de notre municipalité font partie de l'équipe: Jean-Samuel Tremblay, Hugo Tremblay, David Tremblay et Alex Côté. Bon voyage et merci de faire rayonner le volleyball dans notre village!!! Vous êtes une inspiration!!!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes en constante recherche de bénévoles pour nos divers événements. Si vous avez du temps à donner, faites-nous signe, nous vous trouverons une tâche qui conviendra à vos goûts, votre capacité et votre horaire.

Nous avons entre autre besoin de nouvelles personnes dynamiques et disponibles pour s'impliquer dans le comité du carnaval. Vos idées et votre temps seront les bienvenus.

Nos deux terrains de volleyball extérieurs ainsi que celui à la plage sont à votre disposition et ce gratuitement, n'hésitez pas à les utiliser ainsi que notre terrain de soccer et toutes nos infrastructures aux alentours du parc. Elles sont là pour vous!



« Le Québec en nous, d'hier à demain! »

Dimanche 23 juin 2013 sur le terrain du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay de Saint-Siméon

Programmation :

17h00 à 19h00 : Rallye familial à pied équipe de 4 personnes.
(minimum un adulte)

18h00 : Animation et maquillage pour les enfants,
Souper hot-dog

20h00 : Hommage au drapeau et discours patriotique,

20h30 : Musique avec Dany Tremblay et ses musiciens...

23h00 : Feu de joie (si l'indice de feu le permet)

Nous vous attendons en grand nombre!

La **Fête** 
nationale
du Québec

Programmation estivale Loisirs et sports (suite)



Bingo Spécial Soccer

Mardi le 11 juin 2013 à 19h30 au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay. Bingo au profit de nos équipes de soccer. Venez en grand nombre encourager nos jeunes. Coût 10\$ et 2\$ pour des cartes additionnelles pour le gros lot. 500\$ en lots à gagner!!!

Yoga

Une autre session débutera en septembre. Pour vous inscrire, vous qu'à téléphoner à Mme Odette Dufour au 418-665-9606 ou 6265 ou par courriel au karine.harvey@saintsimeon.ca ou sur le Facebook de Loisirs Saint-Siméon. On vous contactera afin de vérifier votre niveau et vous confirmer l'heure des séances. Le coût est de 90\$ pour 8 semaines.



Indianoak

La Municipalité a été approchée par un groupe de personnes venant du Pays basque. Une équipe traversera le Saint-Laurent à partir de Trois-Pistole pour venir à Saint-Siméon en escale avant de se rendre à La Malbaie le lendemain. Une équipe de production les suit pour faire un reportage et capter les échanges avec le peuple québécois. L'embarcation devrait accoster à Saint-Siméon entre 13h45 et 14h selon la marée et les courants. Nous comptons sur vous pour venir accueillir le groupe.

Avec l'organisation d'Indianoak, nous avons convenu de procéder à un échange tout en musique, un échange musical multiculturel. Ainsi, nous cherchons des artistes (guitaristes, chanteurs, violonistes, accordéonistes, etc) pour partager avec ces 11 artistes basques. L'activité se déroulera le 19 juin au camping municipal. Il y aura un petit souper 5 à 7 où nous aurons besoin de quelques personnes pour un BBQ. Des hot-dogs et des hamburgers seront en vente pour la population. Le gros de la soirée commencera à 19h lorsque tout le monde échangera musicalement parlant autour d'un feu sur la plage de Saint-Siméon. C'est une participation bénévole. J'espère que ce projet peut vous interpeller et que vous serez des nôtres lors de cette soirée.

Pour plus de détails sur l'expédition, visitez le site <http://www.indianoak.fr/>. Pour donner votre nom pour les activités, appelez Martin Guérin, agent de développement, au 418-620-5010 poste 5701.



STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Savez-vous que les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une consommation d'environ 400 litres d'eau par jour par personne?

Savez-vous que le gouvernement du Québec dans sa Stratégie québécoise d'eau potable adoptée en 2011, il faut réduire de 20% notre consommation d'eau potable par personne d'ici 2017 ?

Depuis 2011, chaque municipalité doit produire au gouvernement son bilan de consommation et son plan d'action.

Si les objectifs ne sont pas atteints, le gouvernement exigera des mesures dont l'installation de compteurs dans les secteurs non résidentiels.

C'est pourquoi nous incitons chaque personne à faire sa part.



Voici quelques trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien

Cuisine

- Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum.
- Placez un pichet d'eau dans le réfrigérateur pour la garder bien fraîche.
- Nettoyez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet inutilement.

Salle de bain

- Coupez l'eau le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain.
- Interrompez la douche lorsque vous vous lavez les cheveux ou que vous vous savonnez.
- N'utilisez pas la toilette comme une poubelle!
- Placez un outil réducteur de volume pour le réservoir de la toilette.
- Utilisez des pastilles pour la détection de fuites des toilettes.
- Remplissez un seau d'eau savonneuse pour laver le bain et le lavabo au lieu de laisser l'eau couler et utilisez des produits qui ne sont pas nocifs pour l'environnement.
- Choisissez une toilette à faible consommation d'eau (6 litres ou double chasse).
- Installez un aérateur sur le robinet de la salle de bain.
- Installez une pomme de douche à faible débit.
- Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.

Autres

- Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes.
- Isolez votre réservoir à eau chaude. En réduisant les pertes de chaleur, vous obtiendrez de l'eau chaude plus rapidement.

Jardinage

- Plantez la bonne plante au bon endroit : une plante nécessitant du soleil au soleil, et une plante nécessitant de l'ombre à l'ombre. Portez également une attention particulière au type de sol adéquat pour la plante. De cette manière, vous optimiserez l'arrosage et l'apparence de vos plantes.
- Favorisez des pots et des caches pots de couleurs claires ce qui réduit la vitesse d'assèchement de la terre dans ces contenants.
- Assurez-vous d'arroser le matin ou le soir au pied des plantes. En plus d'éviter l'évaporation, en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau et on favorise le développement racinaire de la plante. Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante
- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon et non sur le patio ou sur l'entrée de la voiture. De cette façon, vous récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie pour laver la voiture, arroser les plantes et remplir l'aquarium.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE (suite)

Pelouse

- Gardez le gazon plus long (6 cm), il retiendra davantage l'humidité et gardera une meilleure apparence.
- Utilisez un pluviomètre pour connaître la quantité d'eau tombée sur votre gazon. 2 à 3 cm suffisent par semaine pour garder le gazon en santé.

Piscine

- Remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord afin de réduire les éclaboussures.
- Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin de prévenir l'évaporation de l'eau.

Voiture

- Utilisez un seau d'eau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver la voiture.
- Utilisez des produits qui ne nécessitent pas d'eau pour laver la voiture.

Entrée

Utilisez un balai ou l'eau de pluie pour nettoyer l'asphalte de l'entrée. C'est encore plus efficace qu'un boyau d'arrosage!

Au travail

- Recyclez le papier. La production d'une tonne de papier nécessite plus de 26 000 litres d'eau!
- Imprimez vos documents recto-verso. Vous économisez ainsi 10 litres d'eau par feuille.
- Encouragez votre employeur à utiliser des dispositifs à débit réduit au sein de son entreprise.
- Gardez un pichet d'eau au frais.
- Utilisez des verres et des bouteilles réutilisables. L'eau du robinet est excellente pour la santé!

Mais surtout, passez le mot! Sensibilisez votre famille, vos amis et vos collègues peut faire toute une différence!



La Municipalité de Saint-Siméon demande des soumissions publiques pour :

**« La vente d'un épandeur incluant le contrôle,
pompe non incluse »
Usage (sableuse) , année 2002**

L'équipement est entreposé au garage municipal pour inspection.

Prix de base : 2 500\$

Conditions : Payable en totalité à la conclusion de l'achat.

Cet équipement est vendu tel que vue et sans aucune garantie

Les intéressés devront déposer une soumission dans une enveloppe cachetée, portant la mentions « SOUMISSION : ACHAT D'UN ÉPANDEUR » et être reçue au bureau municipal situé au 502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, G0T 1X0 pour jeudi le 23 août 2013, 14 heures, lieu, heure où les soumissions reçues seront ouvertes et dévoilées.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

La Municipalité de Saint-Siméon ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

VENTE D'IMMEUBLES PAR SOUMISSION PUBLIQUE APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

La Municipalité de Saint-Siméon demande des soumissions publiques distinctes pour la vente des deux immeubles ci-après décrit :

Immeuble 1 :

Ledit immeuble (terrain et bâtisse) est situé au 165, rue Saint-Ernest à Saint-Siméon et connu sous le matricule 5100-22-3036 sur la matrice graphique de notre municipalité. Le prix de base sera de 75 000 \$.

Immeuble 2 :

Ledit immeuble (terrain et bâtisse) est situé au 292, rue Port-aux-Quilles à Saint-Siméon et connu sous le matricule 5206-78-0719 sur la matrice graphique de notre municipalité. Le prix de base sera de 1 500\$.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles gratuitement au bureau de la municipalité en téléphonant au 418-620-5010 ou sur notre site web au www.saintsimeon.ca.

Les soumissions doivent être remises dans une enveloppe scellée, portant soit la mention « SOUMISSION IMMEUBLE 1 » ou soit la mention « SOUMISSION IMMEUBLE 2 » **et acheminées, à l'attention de madame Sylvie Foster, au plus tard le jeudi 25 juillet 2013, à 14h30, au bureau municipal de Saint-Siméon situé au 502 rue Saint-Laurent, Case postale 98, Saint-Siméon QC G0T 1X0, date, heure et lieu où les soumissions reçues seront ouvertes.**

Le soumissionnaire est tenu de prendre connaissance de la Politique de gestion contractuelle émise par la municipalité, laquelle est jointe au devis. Conformément à cette politique, le soumissionnaire doit prendre note que la Municipalité de Saint-Siméon sera la seule entité autorisée à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires. **Dans le cadre du présent appel d'offres, les personnes désignées par le donneur d'ouvrage est madame Sylvie Foster, directrice générale, téléphone : 418-620-5010 poste 5702, courriel : sylvie.foster@saintsimeonca, ou monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, téléphone : 418-620-5010 poste 5703, courriel : gerald.bouchard@saintsimeon.ca.**

La Municipalité de Saint-Siméon ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Siméon ce 10 juin 2013.



grandmarchedecharlevoix.com

GRAND MARCHÉ DE CHARLEVOIX
POINT DE DISTRIBUTION À SAINT-SIMÉON

Petit sondage

Avant de vous proposer un nouveau service que nous aimerions joindre au point de distribution de Saint-Siméon, il me fait plaisir de vous rappeler le but de notre implication dans la municipalité de Saint-Siméon.

Le Grand marché de Charlevoix est un organisme à but non lucratif (OBNL), dont l'objectif est de favoriser l'achat local des produits alimentaires, artisanaux de Charlevoix et de favoriser une alimentation saine. Par ailleurs, plus nous contribuons à l'achat local, plus nous encourageons notre région, plus il y aura création d'emploi et j'en passe...

Les agriculteurs et artisans charlevoisiens qui en sont membres ont le privilège de vendre leurs produits sur le site internet du Grand marché. **Les résidents et commerçants** de la région, ont quant à eux la possibilité de se procurer les produits de tous ces producteurs dans le confort de leur foyer via le site internet du Grand Marché de Charlevoix et livré au point de chute le plus prêt de chez vous (Pour plus d'informations : www.grandmarchedecharlevoix.com).

Voici donc notre question :

Seriez-vous intéressé à l'ajout d'un service de livraison de votre commande du Grand Marché de Charlevoix, à votre domicile, gratuitement et ce, le jeudi soir (seulement) entre 17 h 30 et 19 h 00?

Si vous démontrez beaucoup d'intérêt pour ce service, qui a pour but d'aider les gens qui sont dans l'impossibilité de se déplacer pour quelconques raisons, il nous fera plaisir d'implanter celui-ci à Saint-Siméon.

Merci de communiquer votre intérêt à :

- karyne_boies@hotmail.com
- Par téléphone au : 418-638-1022
- Facebook : Karyne Boies

En attente de votre réponse d'ici la fin juin et en espérant pouvoir toujours vous offrir plus !!!

*Karyne Boies
Bénévole
Grand Marché de Charlevoix (Saint-Siméon)*

Note : Ce service de livraison sera offert uniquement **aux résidents et commerçants** de Saint-Siméon/Port-au-Persil.



Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois.

Parce que la qualité de l'air, c'est important, Saint-Siméon participe au programme et invite ses citoyens à profiter de la remise !

En remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois, la remise offerte est de 500\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint ou de 600\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage central. Pour le remplacement du système d'évent, une remise additionnelle peut s'ajouter (jusqu'à 100\$). À titre de municipalité participante, Saint-Siméon invite ses citoyens, propriétaires d'un ancien appareil admissible, à se prévaloir de cette remise et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de notre communauté.

Coordonnées du programme ;

Site internet : www.changezdair.org

Téléphone (sans frais) : 1-855-702-7573 (lun-ven 8h30 à 16h30)

Courriel : info@changezdair.org



Souper du Conseil de la Fabrique de Saint-Siméon



Le Maire avec les nouveaux propriétaires, Mme Geneviève Morin et M. Martin Pelchat du Camping Famille Morin au Salon du VR Québec.

ATELIER PRÉSCOLAIRE « LES BALEINEAUX »

Une nouvelle session commencera pour nos tout-petits âgés de 2 ans 1/2 et plus.

Début :	Le 9 septembre 2013
Coût :	150 \$ par enfant (déductible d'impôt)
Durée d'une session :	14 semaines
* Horaire :	2 demi-journées par semaine
Lieu :	École Marie-Victorin

BUTS :

- Favoriser chez l'enfant le développement des différentes qualités physiques, intellectuelles et sociales à l'aide d'éducatifs spécifiques.
- Préparer l'enfant à une meilleure adaptation scolaire.

* Horaire : Un sondage sera fait auprès des parents pour connaître leur intérêt à ajouter 1 ou 2 demi-journées.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2013 pour inscrire votre enfant en téléphonant au bureau municipal au 418-620-5010.

À noter qu'il y aura un service de maternelle pour les 4 ans qui sera offert par la Commission Scolaire à l'école Marie-Victorin en septembre. Voir info dans le présent bulletin.



Des nouvelles de la Maison de la famille de Charlevoix

Rencontres hebdomadaires parents/enfants

Ces rencontres se déroulent à Saint-Siméon **les lundis et les mercredis après-midi** jusqu'au 12 juin 2013. Nous serons de retour en septembre pour d'autres groupes.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à participer à notre assemblée générale annuelle le mercredi 19 juin à 19h à la Maison de la famille à La Malbaie. Cette rencontre est importante pour l'organisme et ses bailleurs de fonds. Nous ferons le bilan de l'année et des prix de présences seront attribués. Bienvenue à tous !

Nous vous souhaitons un bel été en famille. Pour information, appelez à la Maison de la famille de Charlevoix au 665-3282 !



REMERCIEMENTS

Nous remercions la forte participation de la population au « Souper de financement » pour l'équipe de Volleyball « **Les Impulsifs** ». Merci pour l'encouragement et merci à nos nombreux commanditaires ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont permis de faire de cet événement une réussite. Le comité organisateur vous dit merci.

Sylvie Gaudreault, Céline Tremblay, Josée Breton, Roxanne Lavoie et Audrey Tremblay.

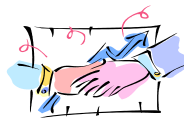
Profit net de la soirée : 3 640\$



FÉLICITATIONS

Félicitations à M. Adam Bilodeau et M. Yoan Savard qui ont réussi l'examen « Section 3 » des pompiers. Une autre étape de franchise.

Bravo!



REMERCIEMENTS COMITÉ PROTECTION CIVILE

URGENCE du 28 mai :

Nous tenons à remercier tous les intervenants en sécurité civile qui ont œuvré, de près ou de loin, lors de l'urgence qui a perturbé la circulation sur la route 138, dans le secteur de Port-aux-Quilles, le 28 mai dernier. Soyez assurés que votre travail a été très apprécié.

Notre service d'incendie a particulièrement effectué un travail très particulier, dans une situation où il se trouvait en présence de matières dangereuses (essence et vapeurs d'essence).

Toutes nos félicitations.



OFFRE D'EMPLOI

Préposé à l'entretien ménager au centre culturel et ouvrier de voirie

Temps complet (6 mois)

Temps partiel (6 mois)

La municipalité de Saint-Siméon requiert les services d'une personne morale ou physique pour effectuer les travaux d'entretien ménager du centre culturel et pour divers travaux reliés à la voirie municipal. Sous la supervision du contremaître ou de son adjoint, la personne devra :

Principales tâches :

- Voir à la propreté des lieux sous sa responsabilité. Nettoyer les planchers, les salles de bain, laver les fenêtres intérieures et extérieures, nettoyer les bureaux, exécuter des réparations de base en plomberie, menuiserie, électricité et peinture. Dénéiger l'accès aux entrées lors de la saison hivernale.
 - Monter et démonter les salles lors d'événements.
 - Effectuer des tâches manuelles reliés au service de la voirie.
- Assumer toutes autres tâches telles qu'assignées par son ou ses supérieurs immédiats.

Exigences :

- Avoir le sens de l'organisation;
 - Être honnête, ponctuel, débrouillard et autonome;
- Avoir de l'entregent et une facilité à communiquer.

Conditions salariales :

- Salaire horaire se situant entre 12,05\$ et 14,56\$ de l'heure selon les compétences et l'expérience.
- Semaine de 40 heures, sur différents quarts de travail
(jour, soir, sur semaine et fin de semaine).

À compétence égale, les résidants sur le territoire de la municipalité seront privilégiés.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard vendredi le 14 juin 2013 16h00** à :

Municipalité de Saint-Siméon
502, rue Saint-Laurent, case postale 98
Saint-Siméon, Qc., G0T 1X0
ou par courriel à : sylvie.foster@saintsimeon.ca

L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Donné à Saint-Siméon ce 4^{ième} jour de juin 2013.

OFFRE D'EMPLOI

Préposé à l'accueil et gardien au camping municipal

Saisonnier, temps plein

16 semaines minimum (juin à fin septembre)

La municipalité de Saint-Siméon requiert les services d'un préposé à l'accueil et gardien pour le camping municipal. Sous la supervision de la directrice générale, l'employé devra :

- Faire les réservations, la perception, l'entretien et autres travaux liés au camping municipal ;
- Être responsable de l'application des tarifs en vigueur du camping, du stationnement ainsi que toutes autres procédures administratives établies par la municipalité ;
- Après chaque quart de travail, remettre un rapport quotidien des revenus au responsable du camping avec le montant d'argent correspondant;
- Faire l'entretien, les réparations mineures et la conciergerie des infrastructures du camping et des toilettes extérieures de la gare fluviale;
- Assumer toutes autres tâches telles qu'assignées par son ou ses supérieurs immédiats.

Exigences :

- Avoir le sens de la planification et de l'organisation;
- Être honnête, ponctuel, débrouillard et autonome;
- Avoir de l'entregent, aimer le public et une facilité à communiquer;
- Connaissance de base en informatique;
- S'engager à suivre de la formation lorsque nécessaire;
- Pouvoir s'exprimer en anglais constitue un atout;

Conditions salariales :

- Salaire horaire se situant entre 12,05\$ et 13,05\$ de l'heure selon les compétences et l'expérience.
- Semaine de 40 heures, sur différents quarts de travail (semaine et fin de semaine).
- À compétence égale, les résidants sur le territoire de la municipalité seront privilégiés.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard vendredi le 14 juin 2013 16h00** à :

Municipalité de Saint-Siméon
502, rue Saint-Laurent, case postale 98
Saint-Siméon, Qc., G0T 1X0
ou par courriel à : sylvie.foster@saintsimeon.ca

L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Donné à Saint-Siméon ce 4^{ième} jour de juin 2013.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES COURS D'EAU
Si vous constatez une obstruction ou si vous avez des questions concernant la gestion des cours d'eau, appelez-nous :

MRC DE Charlevoix-Est
418-439-3947
pour une urgence
et en dehors des heures de bureau faites le 911
Visitez le site Internet : www.mrccharlevoixest.ca



Rappelez vous que :

- En tant que propriétaire riverain d'un cours d'eau, VOUS DEVEZ retirer ou faire retirer de ce dernier, une obstruction, et ce, sans délai après avoir été informé de sa présence ou avoir constaté une telle présence;
- IL EST INTERDIT de déposer ou de permettre le dépôt ou l'accumulation de neige résultant d'une opération de déneigement ou de toute autre provenance non naturelle;
- Si les rives du cours d'eau sont exemptes de détritiques ou de branches, les risques d'obstruction sont grandement diminués;
- Tous travaux autres que l'enlèvement d'obstruction qu'ils soient dans la rive ou dans le cours d'eau nécessite un permis;
- La MRC possède un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement de l'eau qui responsabilise les propriétaires.



PROJET BANQUE DE TERRE

Êtes-vous propriétaire d'une terre agricole?
Un agriculteur qui pense prendre sa retraite?
Vous aimeriez vendre, louer ou prêter vos terres agricoles? Ou vos bâtiments?

Dites-le nous!

Nous aimerions mettre à votre disposition l'outil banquedeterres.ca pour permettre des jumelages avec des agriculteurs ou encore des aspirants agriculteurs sur le territoire de la MRC.

Contactez-nous par téléphone au 418-439-4614 poste 5940 ou par courriel à l'adresse suivante :
laurence.cote@cldcharlevoixest.ca

Laurence Côté, agr.
Agente de développement
Agroalimentaire, CLD de la MRC de Charlevoix-Est



DEMANDEZ VOTRE PERMIS

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, de modification, de remblai et déblai ou avant de procéder à l'installation d'une remise, d'une piscine, d'une galerie ou de toute autre construction, vous devez préalablement communiquer avec l'inspecteur au moins 30 jours à l'avance afin de connaître les démarches nécessaires à l'obtention d'un permis.

Suivant la nature des travaux, vous devrez fournir certains documents spécifiques et être en mesure de donner des informations au sujet des travaux envisagés. Un permis de rénovation, de construction ou de modification, c'est plus qu'une simple procédure administrative. C'est une garantie que vous vous donnez pour assurer l'harmonie entre les constructions de votre quartier, garantir une localisation adéquate des usages et des constructions, protéger la valeur de votre propriété, garantir que les travaux entrepris soient sécuritaires et conformes aux règlements municipaux et provinciaux, éviter des erreurs susceptibles de compromettre la sécurité ou la légalité d'un projet de construction, de modification, de rénovation ou autres pouvant entraîner des coûts et des désagréments faciles à éviter.

ROULOTTES DE VOYAGE

L'article 15 du Règlement de Zonage de la Municipalité de Saint-Siméon stipule que :

L'entreposage extérieur de véhicules de loisirs (tels : **une roulotte, une tente roulotte, une autocaravane, une motoneige, un bateau de plaisance, etc...**) est autorisé dans toutes les zones. Toutefois, ce type d'entreposage est soumis aux conditions suivantes :

- 1- le véhicule de loisirs doit être entreposé sur un terrain où est implanté un bâtiment principal (habitation, etc...);
- 2- le véhicule de loisirs doit être localisé dans la cour latérale ou arrière, à une distance minimale de 2 mètres des lignes du terrain;
- 3- dans le cas des roulottes, des tentes-roulottes, des autocaravanes, celles-ci ne doivent en aucun temps être utilisées aux fins d'y loger, sur une base temporaire ou permanente, des personnes;
- 4- en aucun temps, il ne devra y avoir plus de deux (2) véhicules de type roulotte, tente-roulotte ou autocaravane entreposés sur un même terrain.



RÈGLEMENT SUR L'ARROSAGE

« RÉSUMÉ »

- Nettoyage ou arrosage d'asphalte

Le nettoyage des stationnements allées d'accès est interdit **en tout temps**. Toutefois, il pourra être autorisé lors des situations suivantes :

- lorsque requis à cause de la présence de substances gommeuses sur la surface;
- lorsque requis suite à l'usage de produits nécessaires à l'enlèvement de produits pétroliers.

- Périodes et horaires où l'arrosage des pelouses est autorisé

- occupants d'habitation dont le numéro civique est un **NOMBRE PAIR** :
les **mardis** et **samedis**, entre 19 h 00 et 24 h 00;
- occupants d'habitation dont le numéro civique est un **NOMBRE IMPAIR** :
les **lundis** et **vendredis**, entre 19 h 00 et 24 h 00.

L'arrosage d'un jardin, d'un potager, de fleurs, d'arbres et arbustes est autorisé tous les soirs aux heures précitées avec un arrosoir ou un boyau muni d'un pistolet d'arrosage à fermeture automatique.

- Remplissage des piscines

Une (1) seule fois par année. Entre dix-neuf (19) et six (6) heures.

- Lavage des véhicules

Le lavage des véhicules est autorisé à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique.

Le lavage des véhicules récréatifs est autorisé une seule fois par année.

- Permis spéciaux

Il est toutefois possible d'obtenir gratuitement un permis de la Municipalité pour la pose de tourbe ou de plantation d'une nouvelle haie pour une période de 15 jours consécutifs après les travaux.



RAPPEL—RAPPEL**OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE (SITE DE RÉCUPÉRATION)
SITUÉ AU GARAGE MUNICIPAL**

Période d'ouverture : Les vendredis et samedis : du 3 mai au 19 octobre 2013

Les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Les matières suivantes sont acceptées :

Matériaux de construction;

Métaux;

Encombrants : électroménagers, meubles, télévisions, articles de sport;

Résidus verts : gazon, branches, plantes, sol non contaminé;

Déchets électroniques : ordinateurs et périphériques, téléphones cellulaires, appareils rechargeables;

Résidus domestiques dangereux : piles, batteries, peinture, huiles, solvants, pesticides, etc.;

Ampoules fluocompactes, fluorescents.

Note : Les ordures ménagères sont refusées.

Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir. Les frais ci-après seront exigés :

- 3 \$ pour un petit camion ou une remorque de 8 pieds et moins;

- 5 \$ pour une remorque de plus de 8 pieds ou une remorque avec côtés;

PRENEZ NOTE QU'IL N'Y AURA PAS DE SERVICE DE DÉPANNAGE NI D'ACCOMMODATION EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.

CE SERVICE S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX CITOYENS ET N'EST PAS ACCESSIBLE AUX ENTREPRENEURS.

N.B. : Le lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est, situé à Clermont, est toujours accessible à tous les citoyens de la MRC du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

**Identification des puits**

Afin de faciliter le respect de la réglementation qui interdit l'épandage des fumiers à moins de 30 mètres d'un puits, et pour protéger votre puits, il s'avère important de connaître sa localisation.

Dans le but d'améliorer cette identification, la MRC de Charlevoix-Est met à votre disposition des pancartes de localisation des puits. Elles vous sont vendues au prix coûtant, soit 20\$.

Pour en obtenir, vous pouvez communiquer avec la MRC au 418-439-3947 ou passer à la réception aux heures normales de bureau au 172, boulevard Notre-Dame, Clermont.



**MRC DE
CHARLEVOIX-EST**



BONNE FÊTE

DES PÈRES

À TOUS LES PAPAS!



PÔLE DE DÉCOUVERTE
Les sentiers
pédestres de
Baie-des-Rochers

PÔLE DE DÉCOUVERTE
Port-au-Persil,
un des plus
beaux villages
du Québec

« L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte ».

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec) Canada G0T 1X0

Téléphone: 418.620.5010 • Télécopieur: 418.620.5011

Courriel: info@saintsimeon.ca • Site Internet: www.saintsimeon.ca